

**Mémoire conjoint**  
**présenté à la Société royale du Canada**  
**par l'Association des archivistes du Québec (AAQ)**  
**et le Réseau des services d'archives du Québec (RAQ)**

dans le cadre de sa consultation sur l'état et l'avenir des bibliothèques et des centres d'archives

**Nature et composition de nos organismes respectifs**

L'AAQ <sup>1</sup> a été fondée en décembre 1967 dans le but de regrouper les archivistes de partout au Québec ainsi que ceux et celles provenant de communautés francophones d'ailleurs au Canada. L'AAQ compte 628 membres individuels et 22 membres institutionnels.

Quant au RAQ <sup>2</sup>, il a vu le jour en mars 1986, alors que se tenait à Montréal la première réunion du Comité provisoire du Réseau des archives du Québec <sup>3</sup>. Cette rencontre visait à regrouper les centres d'archives situés au Québec et à les représenter au sein du nouveau Conseil canadien des archives. En 2013-2014, le RAQ regroupe environ 120 services d'archives qui oeuvrent dans plusieurs sphères d'activités notamment les secteurs gouvernemental, religieux, privé, de l'éducation, municipal, muséal et des sociétés historiques.

**Services offerts :**

**A) aux usagers**

Les Canadiens<sup>4</sup> utilisent tous les jours des archives. S'ils n'ont pas toujours recours à des documents très anciens, et s'ils n'ont pas toujours à se déplacer dans des centres d'archives, ils fouillent quotidiennement dans leurs courriels, regardent des photographies de famille ou consultent un vieil agenda, ressortent un contrat d'achat de maison au moment de sa mise en vente, relisent des lettres oubliées lors du décès de l'expéditeur et quoi encore?

Si l'AAQ et le RAQ offrent davantage de services à leurs membres qu'aux usagers des centres d'archives, ces services ont certes des répercussions directes sur les usagers des centres d'archives. Tout d'abord, il faut parler des normes, règles et procédures qui, au fil des ans, ont été mises en application pour effectuer le traitement des archives, principalement pour la description uniformisée des documents d'archives. Depuis les années 1990, les archives sont décrites selon les *Règles de description des documents d'archives (RDDA)* et rendues accessibles via le Réseau de

<sup>1</sup> Association des archivistes du Québec, <http://www.archivistes.qc.ca/>

<sup>2</sup> Réseau des services d'archives du Québec, <http://archivisteraq.com/>

<sup>3</sup> L'organisme prendra plus tard l'appellation de Réseau des services d'archives du Québec.

<sup>4</sup> Le masculin est utilisé pour alléger le texte.

diffusion des archives du Québec (RDAQ) <sup>5</sup>, base de données à laquelle participent plus de 225 organismes détenteurs d'archives incluant les 120 organismes membres du RAQ.

Mentionnons également les hauts standards en matière de préservation appliqués par les centres d'archives et les archivistes afin d'éviter la perte d'information et assurer que les générations futures puissent toujours avoir accès à leur patrimoine collectif. Que dire aussi de la formation offerte aux archivistes en matière d'éthique, de gestion des acquisitions, d'application des restrictions à l'accès ou du respect de la protection des renseignements personnels ou de la gestion du droit d'auteurs <sup>6</sup> lorsqu'il est question de communicabilité et de diffusion des archives sur toutes les plateformes? Ces services offerts aux membres affectent directement les services rendus aux usagers qu'ils soient des universitaires, des créateurs, des représentants des médias ou des citoyens à la recherche de leurs ancêtres ou motivés par la défense de leurs droits individuels ou collectifs.

À cet effet, il ne faut pas oublier que toute consultation d'archives donnant lieu à une publication, une exposition physique ou virtuelle, un film, un roman historique, une série télévisée, une production web, une thèse de doctorat ou un mémoire de maîtrise, toute nouvelle base de données, de nature généalogique ou autre, tout reportage sur une question d'actualité servent l'ensemble des citoyens à qui ces productions sont destinées et constituent, en quelque sorte, un service au citoyen. De toutes ces réalisations, aucune n'aurait été possible sans l'apport des archives et du travail consciencieux des archivistes.

Dans cet ordre d'idées, l'AAQ travaille depuis plusieurs années à répertorier cette «mise en écran» des archives via le blogue «Les Archives à l'affiche» qui porte aujourd'hui le nom de «Convergence» <sup>7</sup>. Le RAQ, quant à lui, encourage ses membres à contribuer au RDAQ en les incitant à y déposer leurs nouvelles descriptions d'archives. Les deux organismes encouragent leurs membres à utiliser les médias sociaux pour faire connaître leurs réalisations et assurer la mise en valeur de leurs archives.

---

<sup>5</sup> Le RDAQ est ce réseau informatique qui a vu le jour en 1996 et qui permet la mise en commun des descriptions archivistes de tous les services d'archives québécois et leur diffusion sur le Web. La nouvelle version du RDAQ est une réalisation conjointe du Réseau des services d'archives du Québec (RAQ) et de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) en vertu d'une convention de partenariat et de services signée en novembre 2006, qui continue à être bonifiée au fil des ans. <http://rdaq.banq.qc.ca/accueil/>

<sup>6</sup> Les archivistes et centres d'archives suivent et appliquent avec rigueur les lois qui les régissent. Au chapitre du droit d'auteur, les archivistes font souvent face à des difficultés qui peuvent paraître surprenantes. En effet, les archivistes et centres d'archives ont souvent à débattre de l'application des droits d'auteur auprès de chercheurs et créateurs; ceux-là même qui souhaiteront plus tard, quand viendra le temps de confier leurs propres archives à un centre d'archives et qu'ils verront alors d'un tout autre œil l'application des principes de cette loi. Les archivistes et centre d'archives ont aussi beaucoup de problèmes à gérer les droits d'auteur lorsque l'auteur d'une œuvre est inconnu ou introuvable.

<sup>7</sup> Archives à l'affiche : <http://archivesaffiche.wordpress.com/>

Convergence : <http://archivistesqc.wordpress.com/>

Le site du RDAQ est aussi moissonné par ArchivesCanada.ca,<sup>8</sup> le réseau pancanadien de description archivistique qui offre aussi une vitrine aux expositions virtuelles réalisées par les services d'archives.

## **B) aux membres constituant nos organismes**

La mission de l'AAQ est d'offrir à ses membres des services, en français, propres à assurer le développement, l'enrichissement et la promotion de leur profession et de leur discipline. L'AAQ offre à ses membres des services favorisant la communication et les échanges internes et externes d'idées et de connaissances en matière d'archivistique. Le mandat de l'AAQ est également de promouvoir le développement professionnel des membres en s'impliquant activement au plan de la formation et du perfectionnement, en favorisant la recherche et le développement et en assurant une représentation adéquate de la profession au sein de la société et auprès des corps politiques.

Au sein du milieu archivistique canadien, l'AAQ et le RAQ participent aux activités du Conseil canadien des archives (CCA). Sur le plan international, l'AAQ est présente aux activités du Conseil international des archives (CIA) via la Section des associations professionnelles. Ses interventions auprès des gouvernements provincial et fédéral sur des dossiers majeurs tels que l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels démontrent son dynamisme.

Si le mandat et les ressources de chacun des centres d'archives membres du RAQ varient, ils ont en commun l'objectif de préserver et de mettre en valeur les archives pour les Canadiens. Le RAQ a donc essentiellement pour mission de favoriser le développement de la gestion des archives, tout en favorisant les échanges, la mise en commun d'informations, d'expériences et de ressources pour ses institutions-membres.

## **Particularités des archives**

Nous saluons l'intérêt de la Société royale du Canada de vouloir comprendre les impacts des nouvelles technologies sur les besoins et les services que rendent les archivistes et les centres d'archives. Pour ce faire, voici quelques éléments qui caractérisent nos pratiques professionnelles.

Le propre de la fonction d'archiviste est de gérer une documentation qui a un caractère unique, principe fondamental qui constitue la principale différence entre un centre d'archives et une bibliothèque. Puisque les archives sont uniques, nul besoin de souligner l'importance de les traiter et de les conserver adéquatement. De plus, l'archiviste gère des ensembles de documents (fonds ou collections) auxquels il assure le respect du principe de provenance. Chacune des parties de l'ensemble doit, du moins intellectuellement, rester liée à cet ensemble. Les étapes de

---

<sup>8</sup> <http://www.archivescanada.ca/fr/index.html>

classification, classement, cotation, description (sommaire ou définitive), indexation, rangement, sont rigoureuses et essentielles à la diffusion et à la mise en valeur des archives.

Les membres de l'AAQ et du RAQ doivent aussi se préoccuper de la préservation des différents supports d'information<sup>9</sup>, du partage des acquisitions selon des critères définis (surtout dans les grands centres urbains), de règles d'éthique, etc. Le travail d'un archiviste touche à plusieurs facettes et se complexifie par l'évolution des technologies. En effet, puisqu'il doit assurer la conservation à long terme des archives, l'archiviste doit composer avec des défis technologiques importants qui viennent augmenter les difficultés inhérentes à la fonction et au matériau unique et irremplaçable avec lequel il travaille quotidiennement.

### **Obstacles rencontrés dans nos efforts d'améliorer les services des centres d'archives**

On ne surprendra personne en disant que c'est le manque de ressources qui reste le principal obstacle à l'amélioration des services des centres d'archives. En effet, nos membres, individus et institutions, souhaiteraient certes pouvoir offrir davantage à leurs usagers<sup>10</sup> et à tous les Canadiens. L'importance et la pertinence de la gestion des archives sont connues depuis des siècles. Rappelons que « les archives, ensemble de documents créés dans le cours quotidien des activités et sources de mémoire, d'information et d'action, jouent un rôle essentiel dans le développement de la société. Ce patrimoine unique, précieux et irremplaçable, transmis de génération en génération, sert la transparence administrative, concourent à la constitution de l'identité collective et permet l'accroissement des connaissances. De ce fait, les archives contribuent à la démocratie et à la qualité de vie des citoyens »<sup>11</sup>. Particulièrement au sein des nations démocratiques, les centres d'archives, tout comme les bibliothèques, permettent donc la transmission des connaissances. Toutefois, politiquement, il semble qu'on ait clairement du mal à y investir les sommes et les ressources nécessaires.

Par ailleurs, même si on ne peut que se réjouir que la Société royale du Canada enquête et veuille comprendre la situation pour identifier les changements nécessaires et pour s'assurer qu'on parvienne à mieux servir les Canadiens, il est important de rappeler que les problèmes sont multiples et que les défis du numérique ne sont pas les seuls en cause. Il nous incombe de rappeler la situation réelle de la majorité des centres d'archives, qui ont tous des besoins criants en terme de ressources humaines, matérielles, financières et technologiques. Ainsi, même si demain on cessait toute acquisition de nouveaux fonds d'archives, la plupart des centres d'archives<sup>12</sup> auraient de quoi s'occuper pour les 10 ou 15 prochaines années.

---

<sup>9</sup> Papier, numérique, etc.

<sup>10</sup> Clientèles locales ou régionales.

<sup>11</sup> Extrait de la Déclaration québécoise sur les archives :

[http://www.archivistes.qc.ca/declaration/pages/declaration\\_francais.html](http://www.archivistes.qc.ca/declaration/pages/declaration_francais.html) (consulté le 3 janvier 2014).

<sup>12</sup> Qui, on l'a dit, n'ont pas tous les mêmes ressources, ainsi un centre d'archives plus important qui compte une dizaine d'employés n'est pas nécessairement en meilleure position qu'un plus petit centre qui n'en compte qu'un.

## Contributions auprès des Canadiens

L'AAQ et le RAQ sont conscients de leur responsabilité d'améliorer la notoriété de leurs professionnels et de leurs centres d'archives. Il est en effet malheureux de constater que peu de Canadiens semblent se préoccuper de l'importance des archives pour leur propre vie et du rôle des archivistes pour y avoir accès. La plupart des Canadiens, qu'ils consomment des archives via l'Internet ou en se rendant dans des centres d'archives, semblent ignorer la complexité du travail effectué en amont par l'archiviste avant qu'un fonds puisse être rendu accessible en salle de consultation ou qu'une photographie puisse être diffusée dans une banque d'images sur Internet.

Par ailleurs, nos critères d'adhésion, tant à l'AAQ qu'au RAQ, ne permettent pas de catégoriser nos membres par groupes ethniques ou autochtones. Ce sera donc, ici, après un coup d'œil rapide à nos listes que nous évaluerons la contribution de nos deux organismes aux services fournis à tous les Canadiens. Ainsi, bien que nous ne comptons parmi les membres du RAQ que quelques centres d'archives<sup>13</sup> travaillant spécifiquement au sein de communautés autochtones, plusieurs autres centres d'archives détiennent des manuscrits, photographies ou films témoignant d'informations ou de ressources sur l'apport des populations autochtones du Québec.<sup>14</sup> Beaucoup de ces archives sont décrites via le Réseau de diffusion des archives du Québec (RDAQ).

Quant aux services offerts aux nouveaux Canadiens, l'AAQ compte parmi ses membres plusieurs dizaines de personnes qui répondent à la définition de «nouveaux Canadiens», soit de première, deuxième, troisième génération, ou plus, sans distinction. Ces archivistes qui travaillent au sein de centres d'archives de toute nature apportent leur expertise et leurs connaissances à l'ensemble de la communauté archivistique. Sur le plan des acquisitions de fonds ou collections, de nombreux centres d'archives ont acquis et mettent en valeur des archives produites ou reçues par des individus, des entreprises ou des groupes communautaires issus de l'immigration.<sup>15</sup>

---

<sup>13</sup> Entre autres, l'Institut culturel Avataq : <http://www.avataq.qc.ca/fr/Les-Collections/Bibliotheque-et-archives> et le Conseil de la Nation Atikamekw : [http://www.atikamekwsipi.com/centre\\_d\\_archives](http://www.atikamekwsipi.com/centre_d_archives)

<sup>14</sup> À titre d'exemples : le Fonds Conrad Poirier : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal; le Fonds Albert Tessier : Séminaire St-Joseph de Trois-Rivières; le Fonds Henry Lyle Quilliams : Société d'histoire de Sherbrooke; le Fonds Jacques Beaudoin : Société du patrimoine des Beaucerons; pour ne citer que ceux-là.

<sup>15</sup> À titre d'exemples : Jewish Public Library Archives (Archives de la Bibliothèque publique juive de Montréal), plusieurs fonds d'immigrants d'origine juive; Séminaire de Nicolet, Fonds François Zeman, d'origine Slovaque; Université Laval – AFEUL, Fonds Alourdes Amédée, originaire d'Haïti; Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre de l'Estrie, le Fonds Paton Manufacturing Company, fondée par Andrew Paton, d'origine écossaise; HEC Montréal, Fonds Alain Haurie, né en Algérie; Musée de la Gaspésie, Fonds William Hyman and Sons Limited, dont le fondateur William Hyman était d'origine russe; Université de Montréal, Fonds Denis Szabo, né à Budapest; Centre d'archives de la région de Thetford, Fonds John Jenkins Penhale, d'origine anglaise; Archives du Séminaire de Trois-Rivières, le fonds de la famille Hart, dont Aaron Hart, né à Londres d'origine bavaroise.

### **Défis dans les années à venir**

L'AAQ et le RAQ sont conscients que les technologies (Web 2.0, médias sociaux, etc.) ont transformé les exigences des usagers envers les centres d'archives. Les Canadiens veulent de plus en plus avoir accès aux ressources sans avoir à se déplacer. Toutefois, les grands principes liés au travail de l'archiviste ne sont pas si différents. Les documents qu'ils soient numériques ou sur d'autres supports doivent d'abord être traités, décrits, préservés pour pouvoir être mis en valeur et accessibles via le Web.

L'AAQ et le RAQ sont conscients que les défis sont importants.

Les coûts d'une main d'œuvre qualifiée, les frais indissociables des technologies, les montants consentis pour permettre la pérennité des informations produites sur supports numériques, les ressources nécessaires pour une préservation adéquate de tous les documents jugés de valeur patrimoniale pour le bénéfice des générations futures, vont nécessiter une contribution plus soutenue de la part de tous les Canadiens. La volonté politique de préserver ce patrimoine pour tous les Canadiens et de le rendre accessible devra se traduire par une part plus importante du budget alloué à la gestion des archives.

Même si la mise en commun des expertises de même que la concertation des efforts de tous les intervenants du réseau archivistique devrait permettre de fournir de bons outils pour la mise en valeur des archives, des archivistes et des centres d'archives auprès de leurs clientèles respectives et auprès de l'ensemble des Canadiens, ces derniers doivent investir et faire leur part pour conserver leur mémoire.

En conclusion, l'Association des archivistes du Québec et le Réseau des services d'archives du Québec tiennent à offrir leur entière disponibilité pour participer à la réflexion et à l'édification de mesures permettant le développement des archives au Canada. Le milieu archivistique québécois est prêt à travailler de concert avec la Société royale du Canada, Bibliothèque et Archives Canada ainsi que le Ministère du Patrimoine pour trouver de nouvelles façons de mettre en valeur le patrimoine archivistique canadien, surtout à l'aube des célébrations entourant le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération et le 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal en 2017.

## Recommandations

Attendu les besoins criants des archivistes et des centres d'archives en matière de ressources financières, humaines et technologiques,

Attendu le nombre impressionnant de fonds et de collections qui, sous la responsabilité des archivistes et des centres d'archives, n'ont pas encore été traités et qui, de ce fait, ne sont pas encore accessibles aux Canadiens, dans les salles de consultation des centres d'archives ou dans l'Internet,

Attendu la volonté des archivistes et des centres d'archives de répondre aux demandes des Canadiens en matière de ressources en ligne,

Attendu l'urgence d'assurer la préservation pérenne et la mise en valeur des archives en format numérique,

Attendu que l'ensemble de la communauté archivistique québécoise et canadienne a besoin de ressources pour réaliser son mandat auprès de la population canadienne,

**l'Association des archivistes du Québec et le Réseau des services d'archives du Québec recommandent :**

- 1. Que des mesures concrètes soient prises par le gouvernement canadien pour encourager et valoriser les centres d'archives et les archivistes, notamment par le renforcement de l'infrastructure archivistique canadienne, afin de consolider le partenariat entre les centres d'archives et entre les archivistes, de favoriser le partage d'expertise et la mise en commun des compétences et d'assurer la préservation et la mise en valeur des archives à l'ère numérique.**
- 2. Que soit établi un programme d'aide financière<sup>16</sup> adéquat, efficace, équitable et suffisant qui permette de soutenir et d'encourager l'AAQ, le RAQ, les archivistes et les centres d'archives dans l'atteinte d'objectifs qui visent à faciliter l'acquisition, la préservation, le traitement et la description du patrimoine archivistique de tous les Canadiens.**
- 3. Que soit établi un programme d'aide financière adéquat, efficace, équitable et suffisant qui permette de soutenir et d'encourager l'AAQ, le RAQ, les archivistes, les centres d'archives ou des regroupements d'archives qui voudraient diffuser une partie du patrimoine archivistique pour le rendre accessible auprès de tous les Canadiens, notamment via des ressources en ligne.**

3 janvier 2014

---

<sup>16</sup> L'AAQ et le RAQ ont déjà exprimé sur plusieurs tribunes l'effet déstructurant de l'abolition du Programme national de développement des archives (PNDA) par Bibliothèque et Archives Canada le 30 avril 2012. Faute de volonté politique, ce programme de 1 700 000,00\$, dédié à l'ensemble de la communauté archivistique canadienne, n'avait pourtant subi aucune augmentation depuis une dizaine d'années.

